



République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :
Jeudi 13 mars à 20 heures 45
en salle du Conseil Municipal

La séance sera diffusée sur Internet en direct

Pour suivre le conseil municipal en direct :

rendez-vous le **jeudi 13 mars 2025 à 20h45** sur
la page d'accueil du site internet
de la ville <https://marolles-en-hurepoix.fr/>
puis cliquez sur :

« Conseil municipal du 13 mars : suivre le direct »

ORDRE DU JOUR

1. Installation d'une nouvelle conseillère municipale en application de l'article L 270 du Code Electoral.
2. Commissions municipales – Election de nouveaux membres.
3. Désignation de 2 nouveaux membres au Comité des Fêtes.
4. Débat d'Orientations Budgétaires.
5. Délibération pour le versement d'une aide financière en solidarité avec la population de Mayotte au nom du conseil municipal des enfants de Marolles-en-Hurepoix.
6. Avis du Conseil Municipal relatif à la modification des statuts de Cœur d'Essonne Agglomération.
7. Motion visant à une amélioration de la desserte des scolaires.

8. Compte-rendu des actes effectués par le maire par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
9. Compte-rendu de la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne et des différents syndicats.
10. Questions diverses.

Marolles-en-Hurepoix, le 7 mars 2025

Georges JOUBERT,

Maire

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Joubert". To the right of the signature is a blue circular official stamp. The stamp contains a central emblem and text around the perimeter: "MAROLLES-EN-HUREPOIX" at the top and "ESSONNE" at the bottom.